

MAIRIE D'ANAIS

PROCES-VERBAL

DE LA

Séance du Conseil Municipal

Session ordinaire

du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le 12 mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire. La séance s'est déroulée dans la salle de l'Ancien Grenier, sous la présidence de Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 06/05/2026.

Présents :

Messieurs : GIRAUD-BERNARD Éric – MORISSON Alain – AUPETIT Philippe — HAMON Vincent - PANNET Laurent - RONDELLOT Didier

Mesdames : GOULEY Marie – ANGOT Valérie - DANIEL Laurine – JOSSEAUME Martine - MONNET Sophie – SARDIN Marjorie - SIMON Aurore.

Absents : Mr FAURE Oswin, Mr IDIER Nicolas

Procurations : Mr IDIER Nicolas a donné procuration à Mr RONDELLOT Didier – Mr FAURE Oswin a donné procuration à Mr GIRAUD-BERNARD Eric

Secrétaire de séance : Madame SIMON Aurore

Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD Maire ouvre la séance à 20H10, le quorum étant atteint.

Le Procès-Verbal de la séance du 23 avril 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **Subventions et cotisations 2026 (D2026025)**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des membres présents d'approuver la répartition des subventions aux associations suivantes pour l'année 2026 listées ci-dessous :

- US ANAIS demande 3000€ : Le club comporte 78 licenciés. Une entente existe avec Saint-Angeau pour les jeunes.

Leur besoin est de permettre le renouvellement des équipements, les frais d'arbitrage, organisation des événements, la brocante de l'Ascension et le concours de belote. Le montant demandé est le même que les années précédentes.

Mr MORISSON, Président de l'association US Anais, sort de la salle.

Vote : 14 POUR

- Manifestation « METS TES BASKETS » organisée par l'école maternelle et primaire d'Anais. Cette année, c'est l'association ELA qui a été choisie (pour vaincre les leucodystrophies). Elle demande 150€. Cette cotisation n'a jamais été versée car l'association choisie est différente par rapport à l'an dernier.

Vote : 15 POUR

- FONDATION PATRIMOINE demande 200€ (en fonction du nombre d'habitants)

Cotisation obligatoire. Cela nous ouvre plusieurs services :

- Abonnement à la newsletter

- Le livre le patrimoine, histoire de transmission

- Invitation à l'assemblée générale

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'accorder les 200€ de cotisation :

Vote : 1 ABSTENSION, 2 CONTRE, 12 POUR

- **Convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipements de voirie sur le domaine public départemental : Churet (D2026028)**

Cela concerne l'aménagement du bourg de Churet pour la commune d'Anais.

Cette convention concerne la maîtrise d'ouvrage des travaux.

La signature de la convention est nécessaire pour valider la subvention du département.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des membres présents de valider la convention avec le département.

Il faudra rappeler Mr Christophe TYRE du cabinet BETG pour présenter le projet aux nouveaux élus.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ SYBRA : la commune d'Anais ne propose qu'un poste de suppléant pour M. Alain Morisson.

➤ MDPH : Un élu référent est à désigner. Après délibération, le Conseil Municipal propose Sophie Monnet qui est désignée comme référente.

➤ Aire de covoiturage à la Touche d'Anais: le parking est bien inscrit comme une aire auprès du département et de la communauté de commune. Ce sont eux qui font l'inscription et qui la matérialise par un panneau. Il restera à la commune la charge du marquage au sol. Voir si les portiques à l'entrée sont un problème.

➤ Le Breuil : Certains habitants demandent d'installation d'un panneau d'interdiction de klaxonner. Des automobilistes klaxonnent pour prévenir car il y a peu de visibilité dans le double virage. A voir.

➤ Voirie route de Churet vers les Giraudières : Le pont est à élargir et à sécuriser. Un premier devis pour sécuriser le petit pont est de 3924€. Un second devis est à recevoir.

➤ A côté du hangar communal : un arbre est mort à côté de la table de ping-pong et est une menace. Deux devis sont reçus : 408,72€ et 1050€. La différence réside dans le fait que le travail se fait avec une nacelle et que l'autre monte dans l'arbre. Pas besoin d'attendre le troisième devis car il y a urgence. On choisit le devis à 408,72€ avec une intervention hors mercredi et dans un environnement sécurisé.

Une rubalise sera implantée en sécurisation pour l'évènement de ce week-end. Le bois sera stocké et on autorise les agents et les personnes de la commune à se servir.

➤ SDIS : Un inventaire des bornes incendies a été réalisée. Une borne n'était pas accessible. Maintenant elle l'est suite au travail des agents. Une borne est obsolète, il faut la changer (devis en cours Saur).

La citerne enterrée devant les écoles, réalisée en 2019 et d'une capacité de 120m³ est métallique. Elle a été constatée vide. Y a-t-il une garantie décennale ? Elle a été partiellement remplie de 30m³ pour voir si elle est percée. En attente de mesure du niveau de l'eau la semaine prochaine. Dossier à suivre avec Frédéric.

Deux nouvelles réserves d'eau sont à installer sur le village du Breuil d'Anais (prévues au budget investissements). Le problème est de trouver les terrains disponibles.

Il faudrait minimum 20 X 15 (800m2) au bord de la route. La proposition est d'acheter deux parcelles aux abords des maisons dont une est sur la commune de Jauldes.

Le SDIS doit valider les emplacements. Si accord, le Conseil municipal délibérera pour donner la délégation au maire afin d'aller chez le notaire et engager les travaux de métrage avec le géomètre.

M. Renard, propriétaire de terres agricoles est d'accord pour vendre deux parcelles à la commune à hauteur de 1600€. La capacité des réserves est à déterminer avec le SDIS. Voir la nécessité de créer une plateforme de chargement.

➤ La sté ARCOLIA propose une installation de panneaux solaires au bord de la nationale près de chez ACCAR. La condition d'acceptation est qu'un élevage de moutons soit associé au projet pour l'entretien sous les panneaux. Une rencontre avec la société est nécessaire pour que le Conseil municipal puisse donner un avis sur ce projet.

➤ PETR (Pole d'équilibre territorial rural) : convocation le 13/05 à Mansle pour les élections du Président et vice-Président.

➤ Travaux de canalisation en eau potable à Churet : réunion de chantier planifiée le 22/05 à 11h.

➤ Réunion commission sports du 05 mai 2026 : Alain Morisson fait un résumé des sujets abordés.

• Proposition d'une Fête de village à organiser pour fin juin ou juillet 2027 au stade.

- Rallye pédestre avec des énigmes,
- Dictée sur le thème du village d'Anais,
- Repas à prix coûtant.
- Jeux...

• Devis de la réfection du court de tennis : 2 devis reçus à retravailler

• Rencontre avec les différents présidents d'association d'Anais le 24 juin à 20h à la salle du grenier.

Objectif : présenter la nouvelle équipe, connaître leurs attentes, échanger sur les projets, faire un calendrier annuel des manifestations.

➤ Réunion du SMVOS : Gestion du gymnase intercommunal de St Amant (13 communes concernées). Des créneaux seront disponibles pour utiliser le gymnase. A voir avec les associations s'il y a des besoins.

➤ Déplacement des élus du conseil municipal dans les villages :

Un flyer est à distribuer auprès des habitants pour des rencontres le soir (prévoir 1h/1h30)

- o le 26/05 au Breuil
- o le 01/06 à Churet
- o le 09/06 à la Touche / La Poutardière / La Pigeardière
- o le 03/06 à Fongibaud / Romfort
- o Date à déterminée à Nomblière / Puyfrançais
- o Date à déterminée : Le Bourg / Puymeunier / La Clavière / Les Figuiers

➤ Prévoir des points informels réguliers entre le Maire et les adjoints. Prise de décision à quatre. Se coordonner par rapport aux agents municipaux pour avoir le même discours et les mêmes informations.

Prochaine réunion à planifier. Prévoir également de rencontrer les équipes municipales.

➤ Pour l'inauguration de l'église du 23 mai : préparation le vendredi du fourgon (bancs, manges-debout). Installation le matin à 09h salle de l'ancien grenier. 90 repas sont commandés.

➤ Caler une réunion de la commission communication : pour évoquer le bulletin et l'application de communication avec les administrés.

Ordre du jour du prochain conseil :

- Choix de l'application de communication avec les administrés
- Suite commission sport : tennis
- Réserve incendie du Breuil : suite du projet

Pour le prochain conseil municipal, la préfecture impose une réunion spécifique le vendredi 05/06 pour élire la personne titulaire et les personnes déléguées qui vont voter pour l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

Première convocation à 20h et la deuxième à 20h30 le 05 juin 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15.